

# v17 Ébauche de la norme LEAF Marque : Résumé des modifications – Courte

L'ébauche de la norme LEAF Marque v17.0 a été élaborée au cours de l'année écoulée, avec la contribution de groupes de travail et de groupes de discussion multipartites, le comité consultatif technique de LEAF Marque, les commentaires multipartites sur la norme LEAF Marque 16.1 et les recherches menées par LEAF.

#### Veuillez noter ce qui suit:

- Ce document fournit un résumé des modifications majeures apportées à l'ébauche de la norme LEAF Marque Standard v17, il n'est pas exhaustif de toutes les modifications mineures. Veuillez vous référer au brouillon v17 pour afficher toutes les modifications en texte violet.
- La section Gestion du bétail (appelée Élevage dans la version 16.1) est toujours en cours de révision et sera incluse dans le deuxième cycle de consultation publique en juillet 2024.
- L'ébauche du v17 n'est pas définitive. Des modifications supplémentaires pourraient être apportées au projet (par exemple, pour intégrer les commentaires issus des consultations publiques).
- La nouvelle colonne d'orientation n'est pas définitive d'autres orientations seront ajoutées.

# Modifications générales

#### Titres des sections

Certaines sections de l'Integrated Farm Management (IFM) / Gestion agricole intégrée ont été renommées pour mieux refléter les objectifs de l'IFM et les exigences de la marque LEAF.

Titre actuel (v16.1)	Titre dans la v17.0	Raison
Organisation et	Planification d'entreprise et	Reconnaissance de l'importance de
planification	résilience	l'amélioration continue et de la
		résilience pour les entreprises.
Gestion des sols et	Gestion des sols et des	Augmenter la pertinence pour les
fertilité	substrats	producteurs qui ne cultivent pas en
		terre.
Santé et protection	Santé et protection des	Reconnaissance de l'importance des
des cultures	plantes	plantes qui ne sont pas cultivées à la
		ferme.
Contrôle de la	Gestion des déchets et	La pollution doit être intégrée dans
pollution et gestion	sous-produits	d'autres sections pour répondre à
des sous-produits		l'impact de la pollution dans ces
		sections.
Efficacité énergétique	Énergie et émissions de gaz	Reconnaissance de l'importance des
	à effet de serre	émissions de GES dans L'Integrated



		Farm Management (IFM) / Gestion
		agricole intégrée.
Gestion de l'eau	Gestion de l'eau	Pas de changement.
Conservation du paysage et de la nature	Paysage et biodiversité	Reconnaissance de la langue utilisée au niveau international et alignement plus clair sur les exigences de la section.
Engager la société	Engager la société	Pas de changement.
Élevage	Gestion du bétail*	Reconnaissance du rôle plus large que joue l'élevage dans une approche intégrée.

<sup>\*</sup> Remarque : la section Gestion du bétail est toujours en cours de développement et sera incluse dans la deuxième série de consultations publiques v17 en juillet 2024.

## **Format**

- Un format de feuille de calcul Excel de la version 17.0 sera disponible.
- Toutes les sections ont été divisées en **sous-sections** pour améliorer la lisibilité et organiser les exigences par thème.
- De nombreux de la norme ont été **reformulés et simplifiés** pour améliorer la clarté. Certains points de contrôle ont également été combinés pour réduire la duplication.
- Tous les points de contrôle ont été renumérotés pour plus de clarté et les points de contrôle supprimés ont été supprimés.
- Le **texte de vérification a été numéroté** (a, b, c / i , ii, iii) pour faciliter la lecture des exigences.
- Une **colonne d'orientation** a été ajoutée pour fournir une aide immédiate dans la compréhension du point de contrôle ; des conseils plus détaillés seront disponibles en ligne.
- L'option/icône **Vérification verbale** des éléments probants a été supprimée, car la discussion avec l'auditeur est inhérente à l'audit et à la vérification observationnelle des éléments probants.

## Nouvelles catégories de points de contrôle

Dans la version 17.0, LEAF Marque a l'intention de classer les points de contrôle comme « Fondamental », « Avancé I » et « Avancé II », ce qui remplace les catégories « Essential » et « Recommandé ».

- Les points de contrôle « Fondamental » seront obligatoires pour la certification LEAF Marque. Ils représentent les exigences Point de contrôles en matière de durabilité que toutes les entreprises certifiées LEAF Marque doivent mettre en œuvre.
- Les points de contrôle « Avancé I » et « Avancé II » seront facultatifs pour la certification LEAF Marque (non obligatoire). Les points de contrôle Advanced I sont plus rigoureux que les points de contrôle Fondamentaux Les points de contrôle Advanced II sont plus rigoureux que les points de contrôle Advanced I.



Ce changement dans les catégories de points de contrôle vise à reconnaître que les producteurs de la marque LEAF peuvent se trouver à différentes étapes de leur parcours de gestion agricole intégrée/durabilité et à encourager l'amélioration continue.

## Niveaux de marque LEAF

- **Niveau fondamental :** une entreprise doit répondre à toutes les exigences « de fondamentale » pour figurer dans le niveau de fondamentale de LEAF Marque.
- **Niveau avancé :** une entreprise doit répondre à toutes les exigences « Avancé I » pour appartenir au niveau avancé de LEAF Marque. Les exigences « Avancé II » sont facultatives dans le niveau Advanced.
- Il y aura **un logo LEAF Marque** pour représenter les deux niveaux (le logo LEAF Marque actuel).

## Modifications des points de contrôle

#### Planification commerciale et résilience

## Nouveaux points de contrôle

- **Point de contrôle 1.3** Conformité à toutes les exigences réglementaires et législatives nationales et locales applicables. (Fondamental)
- **Point de contrôle 1.9** Tout l'équipement est correctement entretenu et calibré. (Fondamental)
- **Point de contrôle 1.10** Des évaluations des risques sont menées pour identifier les risques commerciaux et environnementaux. (Fondamental/Avancé)
- Point de contrôle 1.10.d L'évaluation des risques identifie les risques économiques au sein de l'entreprise, y compris les risques liés à des facteurs tels que : les entreprises, le nombre d'employés, la dette, les coûts, les marges bénéficiaires, la diversité des opportunités de marché, la prise en compte des facteurs économiques externes qui ont un impact sur l'entreprise, la disponibilité de financement extérieur. (Avancé I)

#### **Modifications majeures**

- Point de contrôle 1.6 Lorsque l'entreprise a la gestion globale, ou la propriété, d'un terrain loué ou sous contrat, il existe un accord qui stipule que les entrepreneurs ou les locataires doivent gérer le terrain de manière à protéger et à améliorer l'environnement. (Fondamental)
  - Dans la V16.1 : Point de Contrôle 8.5 Les entrepreneurs, ou les locataires qui louent un terrain à l'entreprise certifiée, gèrent le terrain de manière à protéger et à améliorer l'environnement. (Recommandé)
  - **Point de Contrôle 1.10.b.iv** L'entreprise enregistre des informations sur les événements météorologiques extrêmes survenus au cours des 12 derniers mois, notamment : le type d'événement(s), la gravité des impacts négatifs de l'événement, le nombre de jours nécessaires pour se remettre de l'événement. (Fondamental)



## Gestion des sols et des substrats

#### Nouveaux points de contrôle

- Point de Contrôle 2.1.2 Il existe un plan de gestion du substrat. (Fondamental)
- Point de Contrôle 2.7 Des mesures sont prises pour éviter la salinisation des sols.
  (Fondamental)
- **Point de Contrôle 2.8** Un substrat de culture sans tourbe est pris en compte par l'entreprise. (Avancé I)

#### **Modifications majeures**

- Point de Contrôle 2.3 La santé des sols est mesurée au moins une fois par an. (Fondamental)
  - Dans la V16.1 : Point de Contrôle 2.14 La santé des sols est mesurée.
    (Essentiel)
- Point de Contrôle 2.6 Des mesures sont prises pour éviter la dégradation des sols.
  (Fondamental)

## Santé et protection des plantes

#### **Changements majeurs**

• **Point de Contrôle 3.1** Il existe un plan de santé et de protection des végétaux. (Fondamental)

#### Gestion des déchets et sous-produits

## Nouveaux points de contrôle

- Point de Contrôle 4.6 Les déchets ou sous-produits sont valorisés. (Avancé I)
- Point de Contrôle 4.7.1 Les déchets alimentaires produits à la ferme sont gérés.
  (Fondamental) / Point de Contrôle 4.7.2 Les déchets alimentaires produits à la ferme sont mesurés. (Avancé II)
- **Point de Contrôle 4.8** Il n'y a pas de brûlage ou d'incinération de déchets sauf justification par l'entreprise. (Fondamental)
- Point de Contrôle 4.9 Les déchets sont éliminés de manière responsable et en dernier recours après avoir épuisé toutes les autres options de réutilisation ou de recyclage. (Fondamental)

## **Changements majeurs**

- Point de Contrôle 4.1 Il existe une évaluation des déchets et des sous-produits.
  (Fondamental)
  - Ce Point de Contrôle a été catégorisé comme Fondamental (obligatoire pour la certification), alors qu'il était Recommandé (facultatif pour la certification) en v16.1.



## Énergie et émissions de gaz à effet de serre

#### Nouveaux points de contrôle

 Point de Contrôle 5.4.f (Un outil d'empreinte carbone est utilisé) Dans la mesure du possible, l'empreinte inclut les émissions indirectes associées à l'énergie achetée (Scope 2). (Avancé II)

#### Gestion de l'eau

## Nouveaux points de contrôle

- Point de Contrôle 6.4 L'eau est récupérée et réutilisée. (Avancé I)
- **Point de Contrôle 6.5** L'eau est stockée en toute sécurité dans des installations de stockage appropriées. (Fondamental/Avancé)
- Point de Contrôle 6.6 Des mesures sont prises pour atténuer les risques et les impacts des inondations. (Fondamental)
- **Point de Contrôle 6.8** Les sorties d'eau sont surveillées pour prévenir ou réduire les pertes d'eau. (Fondamental)
- Point de Contrôle 6.9 La quantité d'eau utilisée est surveillée pour améliorer l'efficacité. (Avancé I)
- **Point de Contrôle 6.11** Des mesures sont prises pour améliorer et protéger activement la qualité de l'eau et la santé des plans d'eau sur et à proximité de la ferme. (Fondamental)

#### Changement notable

• Point de Contrôle 6.1.a Le plan de gestion de l'eau comprend : vii. Description des défis liés à l'eau dans le bassin versant & viii. Informations sur la participation de l'entreprise à une collaboration/action collective dans le bassin versant pour relever les défis liés à l'eau, le cas échéant. (Fondamental)

## Paysage et biodiversité

## Nouveaux points de contrôle

- **Point de Contrôle 7.3.2** Lorsque des terres sont louées, l'entreprise collabore avec le propriétaire pour améliorer les habitats et la biodiversité sur la ferme. (Avancé II)
- Point de Contrôle 7.7.1 La dégradation des tourbières est évitée. (Fondamental) / Point de Contrôle 7.7.2 Des mesures sont prises pour améliorer ou restaurer les tourbières dégradées. (Avancé II)
- Point de Contrôle 7.8.2 L'entreprise intègre des arbres ou des arbustes/broussailles supplémentaires. (Avancé I)
- **Point de Contrôle 7.12.1** 5 % ou plus des terres de la ferme/du site sont gérées comme zone d'habitat. (Fondamental)
- Point de Contrôle 7.13 Des mesures sont prises pour améliorer la connectivité des habitats. (Avancé I)



• **Point de Contrôle 7.17** Des mesures sont prises pour surveiller et gérer les espèces envahissantes. (Avancé I)

## Point de contrôle supprimés

 V16.1 : Point de Contrôle 8.26 La question de l'examen de l'agriculture durable du LEAF sur les habitats agricoles a été complétée. (Essentiel)

## **Changements majeurs**

- **Point de Contrôle 7.14** Des mesures sont prises pour soutenir les espèces protégées. (Fondamental)
- **Point de Contrôle 7.18** Au moins deux espèces sont surveillées à la ferme. (Fondamental)
  - En V16.1 : Point de Contrôle 8.27 Au moins une espèce ou un habitat représentatif, pouvant être justifié en termes environnementaux, est surveillé sur l'exploitation. (Essentiel)
- Point de Contrôle 7.19 Au moins un habitat est surveillé sur la ferme. (Avancé I)
  - En V16.1 : Point de Contrôle 8.27 Au moins une espèce ou un habitat représentatif, pouvant être justifié en termes environnementaux, est surveillé sur l'exploitation. (Essentiel)

## Engager la société

## Nouveaux points de contrôle

• **Point de Contrôle 8.1**. L'entreprise s'engage dans des activités de partage des connaissances et d'apprentissage. (Fondamental)

#### Point de contrôle supprimés

• V16.1 : Point de Contrôle 9.5 Les questions relatives aux données de l'examen de l'agriculture durable du LEAF sur l'engagement communautaire ont été complétées. (Essentiel)

#### **Changements majeurs**

- Point de Contrôle 8.2 L'entreprise collabore avec d'autres & Point de Contrôle 8.3 L'entreprise fait partie d'une ou plusieurs actions collectives.
  - Déplacé de la section Planification des activités et résilience vers la section
    Engager la société parce qu'ils se concentrent sur l'engagement avec les autres.